



VOYAGES
LECTEURS



Evasion Tropicale au Costa Rica

Du 5 au 14 mars 2025



l'avenir
VOYAGES

Prix privilège
L'Avenir, à pd.
3790€ pp

Votre Itinéraire

Véritable paradis naturel, le Costa Rica est niché entre la mer des Caraïbes et l'Océan Pacifique. Plongez dans des forêts tropicales luxuriantes, explorez des volcans majestueux et détendez-vous sur des plages immaculées. Ce pays, riche en biodiversité, vous offre des rencontres inoubliables avec une faune exotique et des paysages à couper le souffle. Imprégnez-vous de la culture locale, savourez une cuisine délicieuse et vivez pleinement l'esprit "Pura Vida" qui fait du Costa Rica une destination unique et durable.

JOUR 1 | Mercredi 5 mars 2025

Départ du vol Ibéria de Bruxelles à destination de Madrid. Départ prévu à 07h05 et arrivée à Madrid à 09h35.

Départ du vol Ibéria de Madrid à destination de San José. Départ prévu à 12h20 et arrivée à San José à 16h45.

Horaires sous réserve de modification par la compagnie.

Accueil par votre guide accompagnateur francophone puis transfert en autocar vers votre hôtel à **San José**. Installation dans votre chambre.

Dîner et nuitée à l'hôtel Radisson 4* (ou similaire).



JOUR 2 | Jeudi 6 mars 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ vers Cartago et le **volcan Irazú**.

Le volcan Irazú est le plus haut volcan du Costa Rica, culminant à une altitude d'environ 3 432 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est situé dans le parc national qui porte son nom et couvre une superficie d'environ 5 705 ha. C'est une destination très populaire en raison de son accessibilité depuis la capitale, San José.

Le volcan Irazú est un stratovolcan, ce qui signifie qu'il a une forme conique caractéristique avec un cratère au sommet. Le cratère principal du volcan Irazú est relativement grand, mesurant environ 300 mètres de diamètre et 30 mètres de profondeur. À l'intérieur de ce cratère, il y a un lac vert acide appelé le lac du cratère. La couleur du lac peut varier en fonction des minéraux et des concentrations en soufre dans l'eau.

Déjeuner puis route vers la province de **San José**, où vous ferez une visite de la capitale à la recherche des bâtiments historiques cachés au milieu de la ville.

Vous visiterez le théâtre national, le marché central, différents parcs et d'autres bâtiments du centre de la capitale.

Dîner et nuitée à l'hôtel Radisson 4* (ou similaire).



JOUR 3 | Vendredi 7 mars 2025

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Route matinale en direction de l'embarcadère, en passant par le parc national **Braulio Carillo** et les vastes plantations de bananes de la région. Navigation en bateau collectif jusqu'au **parc national de Tortuguero**, parmi ses nombreux canaux serpentant au coeur de la forêt tropicale, où peuvent déjà s'observer sa faune et sa flore (singes, ibis verts, crocodiles, jacanas du Mexique, toucans,...).

Arrivée au lodge et installation.

Remontée en bateau jusqu'au petit **village caribéen de Tortuguero** et visite de ce dernier.

Dîner et nuitée au Rana Roja Lodge 3* (ou similaire).

JOUR 4 | Samedi 8 mars 2025

Petit-déjeuner au lodge.

Sortie en bateau pour une visite des **canaux du parc de Tortuguero** afin de découvrir la nature à son réveil. Haltes fréquentes pour observer une grande variété d'oiseaux, de singes, de crocodiles et caïmans.

Balade dans les sentiers du lodge à la découverte de sa faune et de sa flore. Votre guide vous familiarisera avec les habitants de cette forêt secondaire exubérante (bottes et ponchos prêtés sur place si nécessaire).

Retour au lodge en fin de matinée et déjeuner.

Après-midi libre pour profiter de la plage, des installations du lodge, ou des activités en options proposées sur place : pêche, kayak,...

Dîner et nuitée au Rana Roja Lodge 3* (ou similaire).



JOUR 5 | Dimanche 9 mars 2025

Petit-déjeuner au lodge.

Transfert en bateau jusqu'à l'embarcadère où vous retrouverez l'autocar.

Route jusqu'à **Sarapiquí**, riche région agricole (ananas, coeur de palmier et le fruit du pejibaye, guanabana,...).

Déjeuner en cours de route puis continuation vers le nord pour rejoindre **La Fortuna**.

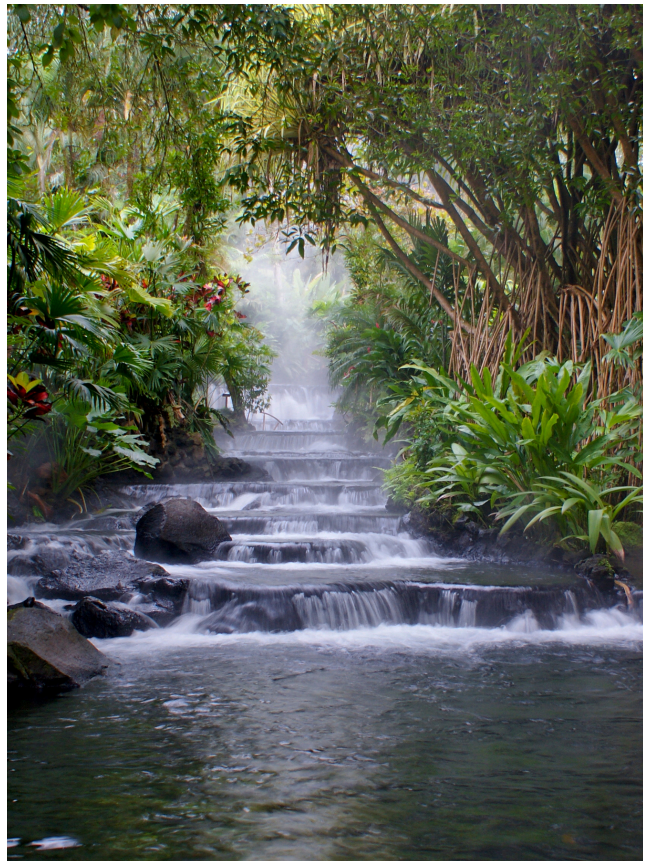
Installation à l'hôtel.

Vous vous dirigerez ensuite vers les **bassins d'eaux thermales Ecotermals**.

En totale harmonie avec la nature, il y règne une atmosphère paisible et sereine. Au coeur même de la forêt tropicale, les différentes sources d'eau chaude ont été conçues dans le respect de l'environnement. Vous aurez le plaisir de vous détendre avec une vue imprenable sur le volcan Arenal tout en écoutant le chant des oiseaux et le bruit du vent dans les arbres.

Dîner buffet sur place puis retour vers l'hôtel.

Nuitée au Catarata Eco Lodge 3* (ou similaire).



JOUR 6 | Lundi 10 mars 2025

Petit-déjeuner puis route vers les **ponts suspendus** !

Les ponts suspendus se trouvent dans une réserve privée naturelle de 250 ha de forêt primaire tropicale humide. Vous passerez par 15 ponts, tous à des hauteurs différentes (de 10 à 100 mètres), et vous pourrez profiter d'une vue époustouflante sur le volcan Arenal et la région environnante depuis certains ! Vous serez aux premières loges pour observer la faune et la flore au niveau de la canopée. Le parcours total est d'environ 2km, accessible à tous.

Ensuite, route vers **la petite ferme bio de Don Hubert**.

Don Hubert est ancien agriculteur traditionnel, reconverti au bio, puis par les détours de la vie, à l'écotourisme. Son plus grand plaisir est désormais de faire découvrir aux visiteurs de passage son petit bout de paradis : sa ferme et ses plantations.

Que vous passiez quelques heures ou une journée entière chez Don Hubert, votre visite sera sans aucun doute un des moments forts de votre voyage !

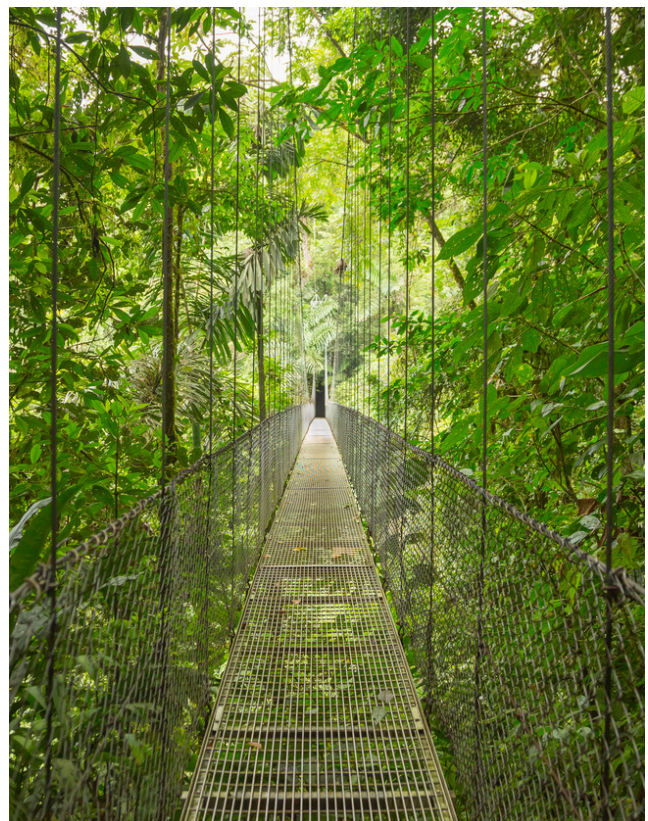
Déjeuner à base de produits frais de la ferme.

Visite des plantations de fruits et légumes tropicaux comme des ananas, des bananes, du manioc, et d'autres tellement exotiques que vous les découvrirez peut-être pour la première fois.

Vous ferez ensuite un tour par le jardin d'herbes médicinales.

Puis, passage par le moulin à canne à sucre où vous goûterez le jus de canne frais, tout juste extrait.

Retour à l'hôtel. Dîner au restaurant et nuitée au Catarata Ecolodge 3* (ou similaire).



JOUR 7 | Mardi 11 mars 2025

Ce matin, vous rendrez **visite aux paresseux** dans un sanctuaire unique, situé près du volcan Arenal.

La visite est spécialement conçue pour voir autant de paresseux que vous n'avez jamais imaginé? Vous aurez également l'occasion de voir des toucans, des iguanes et des grenouilles, ainsi que d'autres animaux typiques de la forêt tropicale.

Petit-déjeuner sur place après la visite.

Partez ensuite pour le Café Don Juan, considéré comme l'une des meilleures visites de plantation de café du Costa Rica. Vous passerez par une authentique plantation, connue sous le nom de "cafetal", où vous observerez le processus complet d'un plant de café et comment cette minuscule graine est transformée en votre tasse de café du matin.

Déjeuner dans un restaurant local en cours de route.

Prenez ensuite la route pour **la plage de Tamarindo** dans le Guanacaste.

Installation à l'hôtel, en all inclusive.

Dîner et nuitée à l'hôtel Occidental Tamarindo 3* (ou similaire).



JOURS 8 & 9 | Mercredi 12 et jeudi 13 mars 2025

Journée libre pour profiter de la plage et des excursions proposées par l'hôtel.
Formule all inclusive pendant votre séjour.

JOUR 10 | Vendredi 14 mars 2025

Petit-déjeuner puis départ pour San José. Déjeuner en cours de route.

Départ du vol Ibéria de San José à destination de Madrid. Départ prévu à 18h30 et arrivée à Madrid à 11h20 le lendemain.

Horaires sous réserve de modification par la compagnie.

JOUR 11 | Samedi 15 mars 2025

Départ du vol Ibéria de Madrid à destination de Bruxelles. Départ prévu à 16h35 et arrivée à Bruxelles à 19h00.

Horaires sous réserve de modification par la compagnie.



Prix & Conditions

Evasion Tropicale au Costa Rica

Du 5 au 14 mars 2025

Prix par personne :

Sur base de min. 18 participants

En chambre double : 3880€

Réduction abonné : -90€

En chambre single : 4165€

Inclus : Vols A/R Ibéria via Madrid, en classe économique | Taxes aérienne (121.10€ au 30 mai 2024) | Tous les transferts en autocar privé climatisé | Transferts en bateau semi-collectif vers/depuis le lodge de Tortuguero | Guide accompagnateur francophone pendant toute la durée du séjour | Hébergement dans les logements mentionnés ou similaires | Guides locaux spécialisés pour certaines visites | La pension complète du dîner du J1 au déjeuner du J9 | Formule All Inclusive du J7 au J9 | Visites et activités mentionnées | Taxes locales | Accompagnement L'Avenir de Bruxelles à Bruxelles | Fond de Garantie

Non inclus : Taxe de sortie du territoire du Costa Rica (29USD pp à ce jour) | Les pourboires aux chauffeurs et aux guides | Les boissons | Les assurances voyage

Conditions de paiement : Acompte de 30% à la réservation. Solde à régler au plus tard 6 semaines avant le départ.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 180 jours avant le départ : 100€/personne

Entre 179 et 120 jours avant le départ : 25% du montant du voyage

Entre 119 et 60 jours avant le départ : 50% du montant du voyage

Entre 59 et 45 jours avant le départ : 75% du montant du voyage

Moins de 45 jours avant le départ : 100% du montant du voyage

Formalités : Pour les ressortissants belges : passeport valable au moins 6 mois après le retour.

Pour les ressortissants étrangers : merci de vous renseigner des formalités auprès de votre ambassade.

Santé : Pas de vaccination obligatoire.

Informations & Réservation

lesvoyages.be (*site web en construction*)

Lic 1652, Travel Team Consult And Representative SA

email : contact@lesvoyages.be

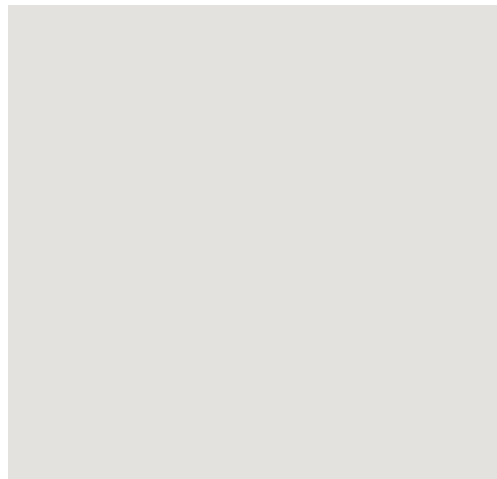
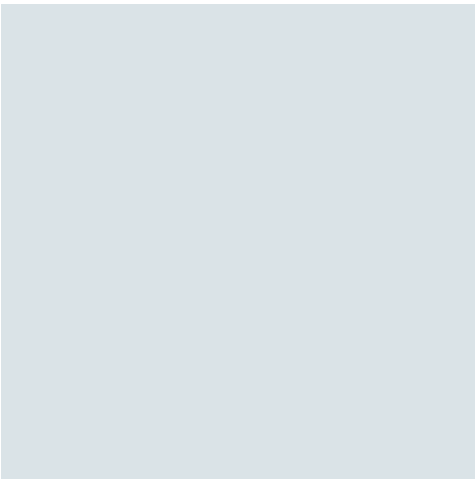
Tel : +32 478 71 04 74

Du lundi au vendredi

Route de Hannut 38, 5004 Bouge (Namur)

Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles

Lic. A1652 - TVA 431.861.222



Formulaire d'inscription

Evasion Tropicale au Costa Rica
du 5 au 14 mars 2025

Contrat à établir au nom de :

Nom : Prénom :
Rue : N° :
Code Postal : Localité :
Tél.: GSM :
e-Mail :

**Réserve place(s) pour le voyage "Evasion Tropicale au Costa Rica"
du 5 au 14 mars 2025**

	Participant 1	Participant 2
Nom*		
Prénom*		
Date de naissance		
Nationalité		
GSM		
E-Mail		
Allergie(s)/Régime alimentaire		
Contact en cas d'urgence		

**tels qu'indiqués sur les documents d'identité*

Chambre : Chambre double 3880€ / p Chambre twin (2 lits) 3880€ / p
 Chambre single 4165€ / p
 Je suis abonné(e) à L'Avenir et je bénéficie d'une réduction de 90€/p,
 Je suis abonné(e) au nom de.....

Assurance : Assurance annulation (4% du montant du voyage)
 Assurance multirisque avec extension pandémie (5,76% du montant du voyage)
 Pas d'assurance souhaitée

Je renvoie **mes documents d'identité ainsi que ce formulaire d'inscription** dûment complété, daté et signé pour accord par mail à l'adresse contact@lesvoyages.be

Je m'engage à **régler l'acompte de 30% au compte BE51737074885962**, avec la mention **"Costa Rica mars 2025"**

Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-jointes

J'autorise lesvoyages.be à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par e-mail.

Date :

Signature :

Bulletin à renvoyer à

lesvoyages.be (site web en construction)

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 45 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit (sauf conditions particulières mentionnées au programme) :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de la dite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par la dite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de la dite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de la dite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGESDANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages,
Av. de la Métrologie, 8B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.fgv.be - mail@fgv.be
Lic Cat A 1652
01/07/2